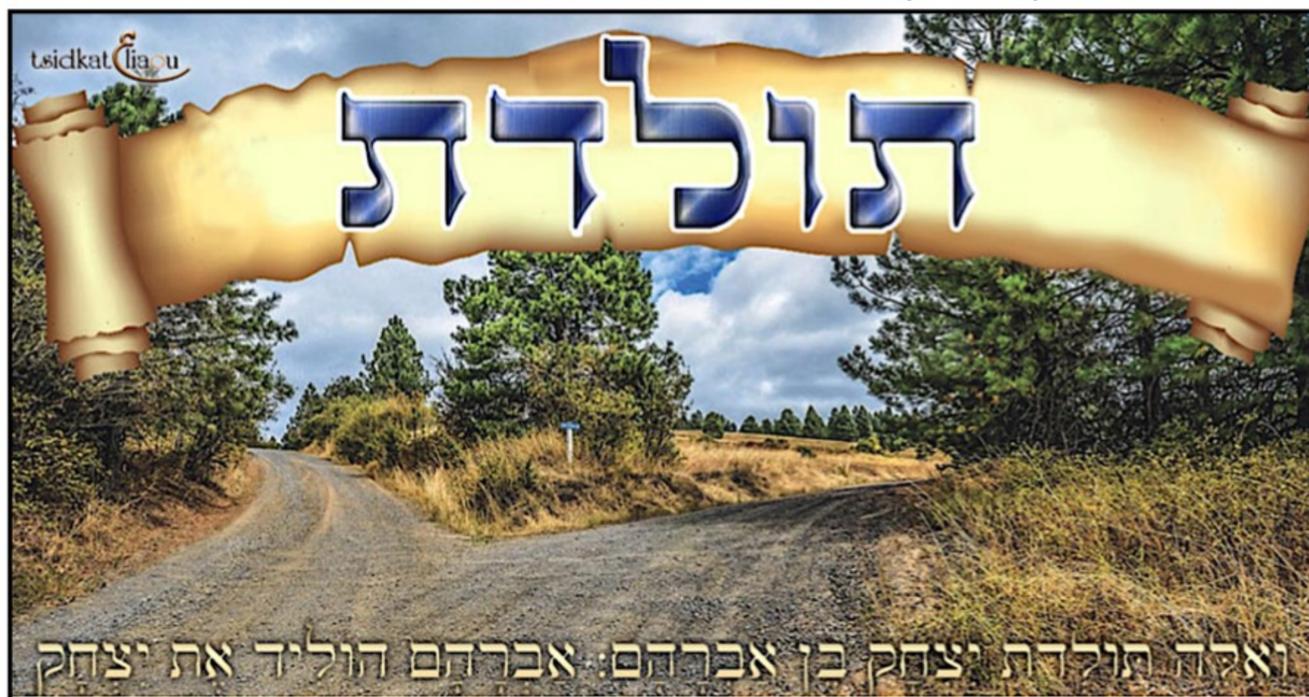




Paracha Tolédot *En bref*

Les bérahhot d'Yts'hak à ses fils - Genèse 25, 19 - 28, 9



Isaac épouse Rébecca. Vingt ans durant, ils restent sans enfants, puis voient leurs prières exaucées. Mais Rébecca connaît une grossesse difficile, car « les enfants luttèrent en elle ». Dieu lui dit : « Deux nations sont dans ton sein. L'aîné obéira au plus jeune ».

Esäu apparaît le premier suivi par Jacob tenant, de la main, le talon de son frère. Esäu devient « un chasseur rusé, un homme des champs », Jacob est « un homme intègre », qui demeure dans les tentes de l'étude. Isaac préfère Esäu, Rébecca aime Jacob. Rentrant d'une chasse, fatigué et affamé, Esäu vend son droit d'aînesse à Jacob contre un plat de lentilles rouges.

À Gherar, chez les Philistins, Isaac présente Rébecca comme sa sœur, de crainte que, du fait de la beauté de son épouse, on ne veuille le tuer. Il sème et recueille de considérables récoltes, rouvre les puits d'Abraham et en creuse de nouveaux. Les deux premiers sont l'objet de disputes avec les Philistins. Du troisième, il peut jouir paisiblement. Dieu se révèle à lui en disant : « Je te bénirai et Je te multiplierai pour l'amour d'Abraham mon serviteur ».

Esäu épouse deux femmes hittites. Isaac, vieillissant, devient aveugle. Il exprime le désir de bénir Esäu avant de mourir. Pendant qu'Esäu s'en est allé chasser le gibier favori de son père, Rébecca fait revêtir à Jacob des vêtements d'Esäu et enveloppe ses mains et son cou de peau de chevreau pour qu'il paraisse velu comme lui. Elle prépare un mets, identique à celui qu'Esäu était allé quêrir pour recevoir la bénédiction, et le remet à Jacob. Isaac bénit alors Jacob de jouir « de la rosée des cieux et des sucs de la terre » et lui promet la domination sur son frère. Quand Esäu, de

בס"ד

1- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2023 - 5784

A) VENDREDI SOIR

17 Novembre 2023

4 Kislév 5784

Allumage: 16h04

Min'ha Kabbalat Chabbat: 16h00

Suivi de Arvit

B) CHABBAT - TOLÉDOT

18 Novembre 2023

5 Kislév 5784

Chahrit: 8h15

Repas: 11h45

Intervention du conférencier

Rav Shimon Gobert 13h30 environ

Min'ha de Chabbat: 15h30

Séouda Chélichit intervention

du Rav Shimon Gobert

Arvit et fin de Chabbat: 17h05

Rabenou Tam: 17h33

C) Dimanche 19 Novembre 2023

6 Kislév 5784

Chahrit: 7h30

Min'ha suivi de Arvit: 16h05

2- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE

Lundi 20 au Jeudi 23 Novembre 2023

Chahrit: 6h00 (Miniyan 1)

Chahrit: 7h00 (Miniyan 2)

Min'ha suivi de Arvit: 16h05

Second Miniyan de Arvit: 18h00



Kollel Hékhhal Shalom

Dédié à la mémoire de

Éliran Elbaz Z"l et Yaacov Saltiel Z"l

LUNDI: 19h15 - pour les Dames

Rav. Jérémie Asseraf

MARDI: 19h15 - Conférence du Mardi

Histoire Juive - Tout Public

Rav. Jérémie Asseraf

MERCREDI: 19h30

Cours donné par Charles Abikhzer

basé sur les écrits de

Rav David Ménachè ZATSAL

JEUDI: 19h30

Pensée juive

Rav. Jérémie Asseraf

Tous les matins Chiour de DAF

HAYOMI après le 2ième office



Rabbin Jérémie Asséraf



retour, découvre la supercherie, Isaac ne peut plus que lui annoncer qu'il vivra par l'épée et qu'il sera tributaire de son frère, mais que, lorsque Jacob sera défaillant, il perdra sa suprématie sur lui. Jacob s'en retourne à 'Haran pour fuir la colère d'Esäü et y trouver une épouse dans la famille de Laban, son oncle maternel. Esäü prend une troisième femme, Ma'hlat, fille d'Ismaël.

Haftara Tolédot *En bref Malachi 1:1-2:7*

La *haftarah* de cette semaine s'ouvre par une mention de l'immense amour que D.ieu porte aux enfants de Jacob et du châtement qu'Il infligera aux enfants d' Esäü qui ont persécuté leurs cousins. Cela fait suite au thème de la lecture de la Torah de cette semaine , dont les deux protagonistes sont Jacob et Esäü. Le prophète Malachie réprimande ensuite les *cohanim* (prêtres) qui offrent des animaux tachés et émaciés sur l'autel de D.ieu : « Si vous deviez l'offrir à votre gouverneur, serait-il content ou vous favoriserait-il ? ... Oh que là il y en avait même parmi vous qui fermerait les portes [du Temple] et qui n'allumerait pas de feu sur mon autel en vain ! » La *haftarah* se termine par un exhortation forte aux *cohanim* de revenir à l'alliance originale que D.ieu avait conclue avec leur ancêtre, Aaron le Grand Prêtre . "Le véritable enseignement était dans sa bouche, et l'injustice ne se trouvait pas sur ses lèvres. Dans la paix et l'équité, il est allé avec moi et il a ramené beaucoup de l'iniquité."

Modé Ani

D.ieu merci, je suis en vie!

Chaque jour amène de nouveaux combats. Ou plutôt, un seul combat, qui prend des formes diverses : la lutte de Je veux contre Je dois. Le premier champ de bataille de la journée est votre lit, et le premier coup est tiré au moment où votre

réveil se met à sonner. Je le bras pour appuyer sur « snooze » ; Je dois est prêt à sauter du lit pour commencer une nouvelle journée. C'est pourquoi les premières instructions du Code de Loi juive sont : « Sois fort comme un lion lorsque tu te lèves le matin pour servir ton Créateur. » Parce que si vous gagnez cette bataille, le reste est du gâteau. Voici des munitions pour ces escarmouches matinales : pensez que chaque nuit, votre âme monte aux cieux pour se recharger. Ce matin, D.ieu a choisi de retourner votre âme dans votre corps et de vous faire à nouveau don de la vie, ce qui est un signe manifeste qu'il y a un petit coin d'obscurité dans ce monde qu'il vous appartient d'éclairer. D.ieu a confiance dans votre capacité à remplir cette mission.

Maintenant, exprimez-le :

Modé ani léfanekha melekh 'hai vekayam, ché-hé-'hézarta bi nichmati be'hemla, raba émounatékh.

Je Te remercie, ô roi vivant et éternel, de m'avoir restitué mon âme ; grande est Ta fidélité.

Ce sont les premiers mots que nous prononçons chaque matin, alors que nous sommes encore étendus dans nos lits. Nos premiers instants de conscience sont consacrés à remercier D.ieu pour le don de la vie. Peu importe ce que nous avons fait hier ou pendant la nuit ; rien ne peut entacher l'innocence de ces premiers mots qui inaugurent notre conscience. Vous avez encore du mal à vous extirper du lit ? Utilisez votre imagination. Représentez-vous allongé là alors qu'un roi ou un chef d'État se tient devant vous, attendant que vous vous joigniez à lui pour accomplir une mission de grande importance. Et bien, il ne s'agit pas d'un roi ou d'un président. C'est Celui qui crée les rois, les présidents et le monde entier à chaque instant. Et vous aussi. De nouveau. Aujourd'hui.

veux tends

sauter du lit



**CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z" L.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN**



Les bénédictions volées

Les Maîtres 'hassidiques

L'histoire des bénédictions volées est souvent comprise comme une lutte entre les deux frères pour l'héritage d'Abraham et d'Isaac, dans laquelle Isaac choisit à tort Ésaü comme héritier légitime et où Rebecca, connaissant la vraie nature de son fils aîné, élabore un plan pour que Jacob se trouve au chevet d'Isaac au moment décisif. Pourtant, une lecture plus attentive du récit de la Torah indique qu'Isaac était parfaitement conscient de la différence entre ses deux enfants. Jacob s'est presque trahi quand, lorsque son père l'interrogea sur la façon dont il avait réussi à trouver du gibier aussi rapidement, il répondit : « L'Éternel ton D.ieu a amené la chose à moi. » Isaac savait qu'Ésaü ne parlait pas de cette façon et il soupçonna immédiatement que le fils qui se tenait devant lui était Jacob plutôt qu'Ésaü. De fait, lorsque nous parvenons à la fin du récit, il apparaît assez clairement qu'Isaac n'a jamais eu l'intention de léguer l'héritage spirituel d'Abraham – la promesse divine de faire de sa postérité une grande nation et de leur donner la Terre Sainte en héritage éternel – à Ésaü. Quand Ésaü découvre que Jacob a reçu les bénédictions, il supplie Isaac : « Bénis-moi aussi, mon père ! » « Mais j'en ai fait ton maître, explique Isaac. Je lui ai donné [les bénédictions] du blé et du vin. Que puis-je à présent faire pour toi, mon fils ? » « N'as-tu donc qu'une seule bénédiction, mon père ? sanglote Ésaü. Bénis-moi, moi aussi, mon père ! » Finalement, Isaac bénit Ésaü que « De la graisse de la terre sera ta demeure, et de la rosée du ciel au-dessus » (la graisse de la terre et la rosée du ciel ayant eux-mêmes déjà été concédées à Jacob), et lui promet que si les descendants de Jacob fautaient et deviennent indignes de leurs bénédictions, ils perdront leur domination sur les descendants d'Ésaü dans les affaires matérielles. C'est le mieux qu'il pouvait faire pour son fils aîné bien-aimé. Mais dans le chapitre suivant, nous lisons comment Isaac appelle Jacob auprès de lui... et le bénit. « Puisse D.ieu Tout-Puissant te bénir, dit Isaac, te rendre fécond et te multiplier, et tu deviendras une nation nombreuse. Et puisse-t-Il t'accorder la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité, afin que tu possèdes le pays de votre résidence, que D.ieu a donné à Abraham. » – des bénédictions qui n'avaient pas été incluses dans

celles données à l'un ou l'autre de ses fils. Ainsi, Isaac n'a jamais eu l'intention de faire d'Ésaü le père du peuple d'Israël. Il n'a jamais songé à lui léguer la Terre Sainte et ne l'a jamais considéré comme l'héritier de « la bénédiction d'Abraham ». Il y avait à la base deux bénédictions distinctes en Isaac (Ésaü semble avoir pressenti cela quand il s'écria : « N'as-tu donc qu'une seule bénédiction, mon père ? »), destinées à ses deux fils : Jacob devait recevoir l'héritage spirituel d'Abraham, tandis qu'Ésaü devait recevoir les bénédictions du monde matériel. Isaac souhaitait que s'établisse un partenariat entre ses deux fils : Jacob l'érudit, détaché des choses de ce monde, se consacrerait à la quête spirituelle, tandis qu'Ésaü mettrait sa ruse et sa maîtrise des choses matérielles au service du développement constructif du monde, en soutien des saintes activités de Jacob et en harmonie avec elles. Rebecca n'était pas d'accord : les deux mondes devaient être donnés à Jacob. Il ne peut pas y avoir « deux domaines », car le monde matériel ne doit pas être confié aux matérialistes. Seul celui qui est ancré dans la sagesse divine peut savoir comment faire bon usage du monde de D.ieu. Seul celui qui possède une vision spirituelle et un système de valeurs sera en mesure de maîtriser la réalité physique plutôt que d'être maîtrisé par elle.

Commentaire sur la Paracha

LE LIBRE-ARBITRE

«...Et les enfants s'agitaient en son sein...» (25, 22)

Rachi explique ainsi ce verset : « Lorsque Rivka passait devant les portes de Torah (de la yéchiva) de Chem et Ever, Yaacov s'agitait pour sortir. Passait-elle devant les portes d'idolâtrie ? C'est Essav qui essayait à son tour de s'échapper ». Plus loin, Rachi précise sur le verset : « Deux nations se sépareront depuis tes entrailles... » (25, 23) Que c'est effectivement dès les entrailles que Yaacov et Essav se sont séparés, l'un vers le mal et l'autre vers la plénitude morale. Plus loin encore, il est écrit : « Les enfants grandirent et Essav devint... » (25, 27) Rachi commente : « Tant qu'ils étaient petits, on ne pouvait distinguer leur nature... C'est à partir de l'âge de treize ans que l'un se dirigea vers la maison d'étude et l'autre vers l'idolâtrie. » Rachi, semble-t-il, souligne à trois reprises que, dès le départ et avant même de naître, Essav avait un penchant pour le Mal et Yaacov une



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

DAVID OHAYON Z"l

5 KISLEV - 18 NOV

SÉOUA CHÉLICHITE

Est offerte par: La Communauté

Sur le plan moral, l'homme reste entièrement libre. S'il accepte de subir passivement les événements, il portera la responsabilité absolue de ses actes. Le Rabbi de Lublin explique dans le même sens le verset : « VéYaacov Ich Tam... » et Yaacov un homme intègre » (25, 27) à partir de cette interprétation de Rachi : « Celui qui n'est pas habile à tromper son prochain est appelé "Tam", intègre ». Le Rabbi de Lublin souligne qu'il n'est pas écrit « Et Yaacov était Tam » mais un homme tam, Ich Tam. Ceci signifie que Yaacov n'était pas un individu naïf, mais par nature, mais un homme qui a choisi, en pleine connaissance de cause et non à cause d'une prédisposition acquise à sa naissance, le chemin que lui dictait son devoir, celui d'une intégrité morale parfaite. Là aussi pour Yaacov comme pour chacun de nous, l'option reste entière et le mérite qui en découlera reviendra à chacun de plein droit.



**BAROUKH HABA
À NOTRE CHER INVITÉ
D'ISRAËL
RAV SHIMON GOBERT**

attirance vers le Bien. Il est évident que, dans ces conditions, le problème de leurs responsabilités et de leurs mérites respectifs se pose dans toute son acuité. Comment nos Sages peuvent-ils condamner "Essav haracha" alors qu'il n'a fait que suivre sa nature ? Réciproquement, pourquoi Yaaacov serait-il "le préféré de nos Patriarches" s'il était tout naturellement porté à faire le Bien ? Le fait que Rachi insiste par trois fois sur la scission entre l'option Essav et celle de Yaacov nous donne la clé du problème. Leurs tendances originelles pouvaient être confirmées ou infirmées par Essav ou par Yaacov. À un deuxième stade, elles pouvaient encore l'être, à un troisième stade aussi et probablement par la suite encore. Si tout individu est nécessairement et, dans une certaine mesure, conditionné dès son départ dans l'existence, il n'en est pas moins vrai que le Tout-puissant met entre ses mains les moyens d'agir contre toute éventuelle tendance vers le mal. Se laisser aller sans réaction énergique, c'est choisir sa voie en toute liberté et porter la pleine responsabilité de son choix.

La guémara Guittin (56a) raconte qu'un gouverneur romain, du nom de Néron, avait été chargé de mettre le siège devant Jérusalem. Il lança, à titre de présage, une flèche vers l'est ; elle se dirigea vers Jérusalem. La deuxième flèche qu'il lança vers l'ouest prit également la direction de la Ville Sainte et il en fut de même lorsqu'il en tira vers les deux autres points cardinaux. Il demanda alors à un enfant juif qui sortait de l'école « Récite-moi le verset que tu as appris ! ». Ce dernier répondit «... je ferai porter ma vengeance sur mon peuple Israël par Edom... » (Ezéchiel 25). Néron en tira la conclusion qui s'imposait : « Le Saint Béni Soit-Il veut détruire Sa Maison ! Est-ce moi qui serai son émissaire ? » Le gouverneur romain déserta, se convertit au judaïsme et c'est de lui que descendit Rabbi Méïr. L'enseignement que nous fournit cet épisode est évident : même si D. a pris une décision irrévocable dans le déroulement de certains événements, ce n'est jamais au prix de l'aliénation de la liberté individuelle.

"CHABBAT CHALOM"

INFORMATION: www.hekhalshalom.com
Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Design et Graphisme: Roland Harari
T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca
Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l